

Communiqué de presse

04/04/2013

Avis de remboursement anticipé des obligations « OCEANE » 6,72% novembre 2009/janvier 2015 à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles et/ou existantes Altran Technologies (Code ISIN FR0010823476)

Ce remboursement anticipé n'est pas étendu, ni ne peut être accepté (i) aux Etats-Unis d'Amérique ou (ii) dans un quelconque autre pays dans lequel un tel remboursement pourrait être illégal ou soumis à des restrictions ou (iii) à des personnes résidant aux Etats-Unis d'Amérique ou dans de tels pays. Aucun document relatif à ce remboursement anticipé ne peut être transmis directement ou indirectement, par courrier, tout autre moyen de communication (notamment, transmission par télécopie, télex, moyens électroniques ou par téléphone) ou par le biais de toutes autorités ou entités boursières américaines ou autorités, entités boursières des pays ci-dessus visés.

La société Altran Technologies S.A. (« Altran Technologies ») a décidé de procéder au remboursement anticipé de la totalité des obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles et/ou existantes Altran Technologies émises le 18 novembre 2009 restant en circulation à ce jour (code ISIN FR0010823476) (les « obligations ») conformément aux dispositions du paragraphe 4.9.3 de la note d'opération ayant reçu de l'Autorité des marchés financiers le visa n° 09-326 en date du 9 novembre 2009 (« le contrat d'émission »). Il restait 29 504 376 obligations en circulation au 31 mars 2013.

Le remboursement anticipé sera effectué le 6 mai 2013 au prix de 4,38 € par obligation, majoré des intérêts courus depuis le 1^{er} janvier 2013 de 0,101606 €, soit un montant total de 4,481606 € par obligation.

Les intérêts cesseront de courir à compter du 6 mai 2013.

Les porteurs d'obligations auront la faculté, jusqu'au septième jour ouvré inclus précédant la date de remboursement anticipé, soit le 24 avril 2013 inclus, d'exercer leur droit à l'attribution d'actions Altran Technologies (code ISIN FR0000034639), à raison d'UNE action Altran Technologies nouvelle pour UNE obligation présentée. Ces actions seront libérées le 6 mai 2013 par voie de compensation avec les créances obligataires conformément au paragraphe 4.16.1 du contrat d'émission.

Les demandes d'exercice du droit à l'attribution d'actions devront être parvenues à CACEIS Corporate Trust, en sa qualité d'agent centralisateur au plus tard le 24 avril 2013.

Les obligations non présentées à la conversion jusqu'au 24 avril 2013 inclus seront remboursées en numéraire le 6 mai 2013.

Conformément aux dispositions du contrat d'émission, les actions nouvelles issues de la conversion des obligations porteront jouissance au 1^{er} janvier 2013.

A propos d'Altran

Leader mondial du conseil en innovation et ingénierie avancée, Altran accompagne les entreprises dans leurs processus de création et développement de nouveaux produits et services. Les Innovation Makers¹ du Groupe interviennent depuis 30 ans auprès des plus grands acteurs des secteurs aérospatial, automobile, énergie, ferroviaire, finance, santé, télécommunications etc. Les offres du groupe, déclinées depuis les phases du plan stratégique en matière de technologies nouvelles jusqu'aux phases d'industrialisation, assurent la capitalisation du savoir au sein de 4 domaines principaux : gestion du cycle de vie du produit, ingénierie mécanique, systèmes intelligents et systèmes d'information.

Le groupe Altran a réalisé en 2012 un chiffre d'affaires de 1 456 M€. Il compte désormais 20 000 collaborateurs dans plus de 20 pays.

<http://www.altran.com/>

Relations Investisseurs

Groupe Altran

Philippe Salle

Président-directeur général

Tél : 01 46 41 71 89

Olivier Aldrin

Directeur général adjoint en charge des finances

Tel : 01 46 41 72 16

comfi@altran.com

Relations presse financière

Publicis Consultants

Véronique Duhoux

Tel : 01 44 82 46 33

veronique.duhoux@consultants.publicis.fr

Caroline Decaux

Tel : 01 44 82 46 38

caroline.decaux@consultants.publicis.fr

¹ Collaborateurs du groupe Altran